



33^e Assemblée Générale annuelle ordinaire de l'ASO du 30.05.2018, 17h30, Hôtel Carlton Lausanne

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Election des scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 2017
Ce PV a été diffusé à tous en date du 11.10.17 selon art. 13 des statuts. Le Comité n'a reçu aucune remarque. De ce fait, ce PV est définitif en application de l'art. 75 CC et il est archivé définitivement.
5. Exercice 2017
 - I. Rapport annuel du Comité
 - II. Rapport des réviseurs
 - III. Approbation des comptes
 - IV. Vote de décharge au Comité
 - V. Réponses aux propositions faites lors de l'Assemblée générale 2017
 - VI. Résultat des workshop stratégiques
6. Comité : Démissions – Élections
 - I. Présidence
 - II. Membres du Comité
7. Exercice 2018
 - I. Perspectives
 - II. Désignation des réviseurs
8. Cotisations 2018
9. Propositions des membres
10. Varia
11. Clôture de l'Assemblée Générale

Indications subséquentes :

Le PV des décisions est tenu par notre Office Manager.

Les scrutateurs seront nommés au début de la séance.

Les propositions individuelles devant figurer à l'ordre du jour doivent être en mains du secrétariat par écrit, motivées, concluantes et signées des auteurs le **16 mai 2018 à 17:00 heures au plus tard**. Elles seront communiquées aux membres par voie numérique conformément à l'art. 13. Approuvées par l'AG, elles ont un caractère impératif pour tous les membres. En cas contraire, elles ne peuvent avoir qu'un caractère consultatif.